



Prestation photographique pour le Comité Paralympique et Sportif Français dans le cadre des Jeux Paralympiques de PyeongChang 2018

Les Jeux Paralympiques de PyeongChang se tiendront du 9 au 18 mars 2018 en Corée du Sud. Dans ce cadre, le Comité Paralympique et Sportif Français lance une consultation pour une prestation photographique.

Date limite de dépôt du dossier : lundi 30 octobre 2017 à 12h00

Dossier à retirer par mail : h.haverland@france-paralympique.fr

Exclusivement réservé aux photographes indépendants, les dossiers d'agences ne seront pas étudiés.